

# RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au sous-sol du centre culturel Georges Deschênes de Dégelis, le 5 octobre 2022 à 19:30 heures.

**PRÉSENCES** Mme Émilie Belzile (Auclair), M. Daniel Dumont (Biencourt), M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Linda Lévesque (Packington), Mme Diane Bouchard (Pohénégamook - en visioconférence), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Richard Dupuis (St-Jean-de-la-Lande), M. David Côté (St-Juste-du-Lac), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec) et M. Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Jean-François Martin, M. Gilles Caron et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par M. Alain Morin, appuyé par Mme Katie Bossé, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2022-1653**

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 24 août 2022.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Richard Dupuis, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 24 août 2022 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2022-1654**

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par Mme Claudia Beaulieu, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

**COMPTES PAYÉS AU 5 OCTOBRE 2022**

Bell Canada	1 032.47 \$
DAS Fédéral	4 709.49 \$
DAS Provincial	13 062.88 \$
Hydro-Québec	12 541.04 \$
Services Sanitaires Alain Deschenes	135 002.02 \$
<b>Total payés</b>	<b>166 347,90 \$</b>

**COMPTES À PAYER AU 5 OCTOBRE 2022**

9110-9991 Québec Inc (Gestion BCK)	1 040.81 \$
9125-8012 Québec Inc (Ent. Francis Ouellet)	804.83 \$
Acklands Grainger	448.40 \$
AGAT Laboratoires	4 762.86 \$
Arsenal Média Inc	113.83 \$
Avantis coopérative	245.90 \$
Banque Nationale	388.08 \$
Beneva	5 881.34 \$
Bétonnière du Golf Inc	26 622.35 \$
Brant	3 077.55 \$
BUROPRO Citation	438.89 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 567.86 \$
Caron Gilles	132.98 \$
Chambre de Commerce du Témiscouata	2 000.00 \$
Chauffage Rivière-du-Loup	4 005.75 \$
Clément St-Pierre	12.50 \$
Clermont Ruest Inc	487.19 \$
Co-éco	6 391.46 \$
Conteneurs KRT Inc	97 613.86 \$
Distribution Rioux Inc	31.74 \$
Durabac Inc	63 424.80 \$
Esri Canada Limited	1 690.13 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	4 884.38 \$
Exploitation Jaffa Inc	745.04 \$
Financière Banque Nationale	944.16 \$

Garage André L'Italien	183.91 \$
GLS Logistics Canada LTD	656.73 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	993.37 \$
Harnois Énergies	4 711.81 \$
Groleau Maxime	517.39 \$
Imprimerie Publicom	4 347.20 \$
Info-Dimanche	786.90 \$
J.S. Lévesque	3 179.88 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	119.58 \$
Laurentides Re/Sources Inc	1 038.60 \$
Lavallée Marie	130.00 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Martin Jean-François	179.88 \$
Master Card	5 355.44 \$
MRC de Témiscouata	3 500.00 \$
Municipalité de Dégelis	3 635.32 \$
Nova Envirocom	754.67 \$
Pages Jaunes	44.73 \$
Pare-Brise Expert	465.56 \$
Pelletier Mécanique Inc	494.40 \$
Peterbilt Québec est Ltée	112.05 \$
Pièces Témis Inc	865.82 \$
Place du Travailleur Enr.	307.00 \$
Potvin Jacinthe	98.83 \$
Productions Rouj Inc	4 654.21 \$
Purolator Inc	83.77 \$
Roger A. Pelletier Inc	40.23 \$
RVARC-En fiducie	16.43 \$
SÉMER Inc	2 830.11 \$
Simetech Inc	167 439.74 \$
Société V.I.A. Inc	26 829.24 \$
Toromont Cat	600.78 \$
Transport Guy Levasseur Inc	2 912.47 \$
Transport Hugo Beaulieu Inc	5 862.80 \$
Transport Maurice Richard Inc	4 276.83 \$
Tribu Communication Web	1 766.59 \$
USD Global Inc	512 313.37 \$
WSP Canada Inc	2 586.94 \$
<b>Total à payer</b>	<b>992 578.04 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1655

4) **ADMINISTRATION**

a) **Appel d'offre - Collecte, transport et disposition des eaux usées provenant d'installation septique non raccordées à un réseau d'égout 2023-2027**

Le contrat actuel entre la RIDT et Simetech Environnement (anciennement Sani-Lang) arrive à échéance le 31 décembre 2022.

La RIDT a lancé un appel d'offre public sur SEO pour un nouveau contrat débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée ferme de 3 ans plus 2 années supplémentaires d'option. Ce nouveau contrat, et les options si elles sont choisies, arriveraient donc à échéance le 31 décembre 2027.

Une seule soumission a été déposée, il s'agit de l'entreprise Simetech Environnement. Le coût total soumis incluant les options et les taxes est de 3 279 661,88 \$.

Il est proposé par M. David Côté, appuyé par M. André St-Pierre, que la RIDT accepte la soumission déposée par Simetech Environnement pour la collecte, transport et disposition des eaux usées provenant d'installation septique non raccordée à un réseau d'égout 2023-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1656

b) **Appel d'offre - Transports divers et traitement de matériaux 2023-2024**

La RIDT a demandé des soumissions publiques sur le système d'appel d'offre SEO pour divers transports pour et le traitement des matériaux provenant des écocentres pour les années 2023 et 2024. Les prix sont variables selon le type de transport et de matériaux visés mais fixes pour la durée du contrat.

Une seule entreprise, Conteneurs KRT, a déposé une soumission, qui est conforme. Le coût total soumis pour l'ensemble des services prévus est de 1 083 640 \$ incluant les taxes, pour la durée du contrat.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par Mme Émilie Belzile, que la RIDT accepte la soumission déposée par Conteneurs KRT pour le transport divers et le traitement de matériaux 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1657

c) **Mandat – Gestion de communauté Facebook**

La gestion de la communauté Facebook de la RIDT est effectuée par l'entreprise Tribu Communication Web depuis 2 ans. Cela inclut plusieurs aspects dont des publications hebdomadaires (environ 185 par an), le suivi des messages, des rencontres mensuelles et de la veille concurrentielle.

Il est proposé par M. Alain Dubé, appuyé par M. Bernard Caron, que la RIDT renouvelle le mandat pour la prochaine année pour un coût de 5 190 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1658**

d) **Contrat de collecte des matières résiduelles – Choix des options 2023**

Dans le cadre du contrat avec SSAD, il faut faire le choix des options pour 2023.

Il est proposé par M. Denis Blais, appuyé par M. David Côté, que pour l'année 2023, la RIDT retienne l'option de collecte des encombrants mais seulement une fois dans l'année (printemps) pour un coût de 16 573 \$ plus taxes.

La RIDT ne retient pas l'option de la collecte hebdomadaire des bacs roulants à déchets durant l'été. Les collectes en bacs roulants seront en alternance toute l'année entre ceux à recyclage et ceux à déchets.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1659**

e) **États des résultats comparatifs au 31 juillet 2022**

Les états financiers au 31 juillet 2022 sont donnés aux membres et repris dans le document des prévisions budgétaires 2022.

f) **Tarifification 2023 – Lieu d'enfouissement technique, écocentres et autres services**

La très grande majorité des services rendus par la RIDT sont sans frais d'accès pour les citoyens car ils sont payés à partir de leur taxe de service municipal qui sert à financer les quotes-parts de la RIDT. C'est le cas pour :

- la collecte et le traitement des déchets, du recyclage et des matières organiques (selon le calendrier établi)
- l'accès aux écocentres ou aux dépôts municipaux (avec l'obligation de trier au maximum les matières)
- la vidange des installations septiques (selon la planification établie)

Cependant, pour certaines matières ou certains services, il est nécessaire de facturer des frais.

Il est proposé par M. Richard Dupuis, appuyé par Mme Émilie Belzile, que les tarifs des services rendus par la RIDT en 2023 soient adoptés tel que déposés au conseil d'administration. Ces informations seront aussi accessibles directement sur le site web de la RIDT.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1660**

g) **Prévisions budgétaires 2023**

La RIDT est en attente des facteurs comparatifs applicables pour l'année 2023.

Ceux-ci servent à moduler les données prises en compte dans le calcul de la richesse foncière. La répartition des quotes-parts est basée à 50 % sur cette donnée et l'autre 50 % est basé sur la population.

Le budget de la RIDT peut être adopté sans cette information mais elle est essentielle pour la répartition finale des quotes-parts entre les 19 municipalités.

**PRODUITS**

**Administration générale**

Total quotes-parts municipalités	318 630
Compensation pour service recyclage	93 739
Affectation de surplus accumulé (déjà budgété)	-
Affectation de surplus accumulé (exercice courant)	-
Revenus d'intérêts et autres subventions	14 370
Ventes bacs, composteurs, vaisselle	25 000
	<hr/>
	451 739

**Lieu d'enfouissement**

Total quotes-parts municipalités	855 996
Affectation de surplus accumulé (déjà budgété)	-
Affectation de surplus accumulé (exercice courant)	-
Prélèvement réserve - Fermeture cellule phase 1	-
Facturation aux utilisateurs	149 067
	<hr/>
	1 005 063

**Réserve post-fermeture LET**

Total quotes-parts municipalités	37 647
----------------------------------	--------

<b>Réserve fermeture cellule phase 1</b>		
Total quotes-parts municipalités		56 470
<b>Collecte-transport Déchets</b>		
Total quotes-parts municipalités		524 536
Affectation de surplus accumulé (déjà budgété)		-
Affectation de surplus accumulé (exercice courant)		150 000
Facturation aux utilisateurs		3 480
		<hr/>
		<b>678 016</b>
<b>Collecte-transport Recyclage</b>		
Total quotes-parts municipalités		88 789
Compensation pour service recyclage		656 173
Facturation aux utilisateurs		1 740
		<hr/>
		<b>746 703</b>
<b>Centre de tri</b>		
Total quotes-parts municipalités		92 454
Compensation pour service recyclage		187 478
Facturation aux utilisateurs		-
		<hr/>
		<b>279 932</b>
<b>Écocentres</b>		
Total quotes-parts municipalités		698 985
Retour redevance à l'enfouissement		140 000
Subventions à recevoir		-
Affectation de surplus accumulé (déjà budgété)		50 000
Affectation de surplus accumulé (exercice courant)		-
Facturation utilisateurs		108 217
Revente matériaux		53 500
		<hr/>
		<b>1 050 702</b>
<b>Installations septiques Vidanges (estimations)</b>		
Facturation Auclair	19 198	
Facturation Biencourt	14 984	
Facturation Dégelis	43 781	
Facturation Lac-des-Aigles	21 539	
Facturation Lejeune	18 730	
Facturation Packington	40 971	
Facturation Pohénégamook	33 714	
Facturation Rivière-Bleue	26 690	
Facturation St-Athanase	13 813	
Facturation St-Elzéar-de-Témiscouata	14 750	
Facturation St-Eusèbe	26 924	
Facturation St-Honoré-de-Témiscouata	14 516	
Facturation St-Jean-de-la-Lande	21 305	
Facturation St-Juste-du-Lac	30 436	
Facturation St-Louis-du-Ha! Ha!	29 031	
Facturation St-Marc-du-Lac-Long	19 666	
Facturation St-Michel-de-Squatec	25 519	
Facturation St-Pierre-de-Lamy	7 492	
Facturation Témiscouata-sur-le-Lac	100 673	
Total facturation municipalités		523 731
Facturation indexation coût du carburant		51 376
Facturation utilisateurs		67 822
		<hr/>
		<b>642 930</b>
<b>Gestion des matières organiques</b>		
Total quotes-parts municipalités		258 827
Subventions à recevoir		-
Retour redevance à l'enfouissement		48 743
Affectation de surplus accumulé (déjà budgété)		-
Affectation de surplus accumulé (exercice courant)		-
		<hr/>
		<b>307 569</b>
<b>TOTAL PRODUIT</b>		<b>5 256 770 \$</b>

**CHARGES****Administration Générale**

Salaires et charges sociales	325 901	
Télécommunication	3 859	
Poste et expédition	6 680	
Dons et commandites	2 000	
Cotisations et abonnement	10 452	
Publicité et promotion	17 564	
Fournitures de bureau	5 650	
Immobilisations à même les revenus	-	
Déplacements et représentations	16 342	
Colloques et formations	1 200	
Location	20 317	
Assurances et immatriculation	1 955	
Honoraires professionnels	10 540	
Entente - Ville de Dégelis	2 000	
Autres dépenses	600	
Frais financiers	1 680	
Achat bacs, conteneurs, composteurs	25 000	
		<hr/>
		451 739

**Lieu d'enfouissement**

Salaires et avantages sociaux	162 670	
Télécommunication	526	
Pièces et accessoires	4 250	
Essence et diesel	36 000	
Assurances et immatriculations	18 207	
Électricité	44 530	
Entretien	16 080	
Entretien machineries	29 500	
Immobilisations à même les revenus	-	
Analyses et laboratoire	33 290	
Honoraires professionnels	6 100	
Autres dépenses	1 550	
Entente traitement lixiviats	5 100	
Redevance à l'enfouissement	282 350	
Réserve fermeture cellule LET	56 470	
Réserve post-fermeture	37 647	
Remboursement de dette (R-004)	4 970	
Remboursement de dette (R-006)	82 023	
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	44 165	
Remboursement de dette (R-012)	230 106	
Frais d'émission	3 645	
		<hr/>
		1 099 180

**Collecte-transport-Déchets**

Contrat Exploitation JAFFA	609 779	
Indexation coût du carburant	64 757	
Levées supplémentaires	3 480	
		<hr/>
		678 016

**Collecte-transport Recyclage**

Contrat Exploitation JAFFA	678 465	
Indexation coût du carburant	64 757	
Levées supplémentaires	3 480	
		<hr/>
		746 703

**Centre de Tri**

Contrat Société Via	225 408	
<u>Centre de pré-tri et transfert</u>		
Salaires et charges sociales	5 338	
Assurances	1 727	
Électricité	1 100	
Autres dépenses	1 700	
Remboursement du fond de roulement	44 659	
		<hr/>
		279 932

## Écocentres

Salaires et charges sociales	285 021
Télécommunication	5 974
Taxes et permis	365
Fournitures de bureau	400
Déplacements	7 850
Formation	1 500
Pièces et accessoires	5 100
Location	20 368
Assurances et immatriculations	2 162
Électricité	7 300
Entretien	13 040
Autres dépenses	500
Immobilisations à même les revenus	-
Remboursement de dette (R-004)	20 146
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	12 877
Frais d'émission	-
Transport et traitement	617 749
Indexation coût du carburant	50 350
	<hr/>
	1 050 702

## Installations septiques Vidanges

Contrat Simetech Environnement	523 731
Indexation coût du carburant	51 376
Vidanges supplémentaires	67 822
	<hr/>
	642 930

## Gestion des matières organiques

Salaires et charges sociales	5 549
Fournitures de bureau	-
Pièces et accessoires	200
Publicité et promotion	9 250
Déplacements	1 363
Entretien	400
Immobilisations à même les revenus	-
Autres dépenses	200
<u>Conteneurs à chargement avant</u>	
Collecte des conteneurs	213 606
Traitement des matières collectées	46 742
<u>Dépôts municipaux</u>	
Transport et traitement de matériaux	30 260
	<hr/>
	307 569

**TOTAL CHARGE** 5 256 770 \$

**BÉNÉFICE NET** 0 \$

Il est proposé par M. David Côté, appuyé par Mme Katie Bossé, que les prévisions budgétaires 2023 de la RIDT soient adoptées telles que déposées.

Une copie sera transmise à toutes les municipalités membres afin que celles-ci les approuvent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1661**

### 5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### a) Attestation ICI On Recycle – Bureau administratif RIDT

Le bureau administratif de la RIDT vient de compléter les démarches et de recevoir la certification attribuée par Recyc-Québec « ICI On Recycle + Niveau Performance ».

### 6) GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

#### a) Suivi – Début des collectes des conteneurs et des dépôts municipaux

La gestion des matières organiques, grâce au compostage domestique, aux dépôts municipaux et l'utilisation des conteneurs bruns d'apports volontaires, permet de faire des économies conséquentes par rapport à la mise en place d'un troisième bac roulant brun.

Le choix de ce fonctionnement est le plus adapté à la réalité territoriale de la MRC de Témiscouata et répond aux obligations gouvernementales qui ont été fixées. Il faut que vos citoyens les utilisent et donc qu'ils soient informés le mieux possible.

Le système va cependant devoir faire ses preuves dans les prochaines années afin de démontrer que l'impact est significatif pour diminuer le taux d'enfouissement de déchets. Les municipalités sont le premier lien avec les citoyens et il faut qu'elles s'impliquent et relayent les informations sur le fonctionnement des services.

**b) Sensibilisation des citoyens par les municipalités**

Comme cela a déjà été mentionné, notamment auprès de la table des officiers municipaux, la RIDT a produit beaucoup d'information sur son site web et sa page Facebook. D'autres informations sont envoyées par courriel à toutes les municipalités pour que celles-ci puissent les publier auprès de leur population. Certaines municipalités font des demandes directement à la RIDT quand elles en ont besoin.

Tous les services prévus dans le PGMR sont maintenant en place mais il est primordial que les municipalités fassent le relais entre la RIDT et leurs citoyens/entreprises pour les informer sur la gestion des matières résiduelles. Malheureusement, on constate qu'à plusieurs endroits, les informations transmises par la municipalité sont presque inexistantes ou pas à jour.

Dans les prochaines semaines, la RIDT ira rencontrer chaque municipalité individuellement pour voir ce qui se fait actuellement au niveau des communications, quels messages il faudrait mettre de l'avant et comment y arriver, en partenariat.

**7) ÉCOCENTRES**

**a) Possibilité d'accès à l'écocentre de Squatec pour les citoyens de St-Guy**

La municipalité de St-Guy (MRC des Basques) a approché la RIDT pour voir la possibilité afin que ses citoyens utilisent l'écocentre secteur Squatec.

Le fonctionnement actuel des écocentres de la RIDT est simple et gratuit pour les utilisateurs. Pas de preuve de résidence, pas de limitation de quantité ou de nombre d'accès et le service est payé par la taxe de service municipal.

Les membres sont d'accord pour analyser cette possibilité et voir quelles conditions pourraient s'appliquer pour les accès et les frais encourus pour des citoyens de municipalités hors Témiscouata.

**b) Projet - Recyclage des plastiques agricoles au Témiscouata**

Une rencontre a eu lieu récemment entre la RIDT et Agri-Récup, l'organisme responsable de la mise en place des programmes de recyclage des produits agricoles au Québec.

Dès 2023, le recyclage de ce type de plastique va être intégré dans le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP) et les fournisseurs de plastiques devront s'assurer de la mise en place des systèmes de recyclage adéquat. D'ici quelques années, leur enfouissement sera interdit. Actuellement, la MRC de Témiscouata n'est desservie par aucun point de dépôt pour les agriculteurs.

Pour le moment, aucun système de collecte directement à la ferme n'est prévu dans les activités d'Agri-Récup car les territoires sont grands et les coûts élevés. De plus, Agri-Récup a fait des démarches auprès des coopératives (Dynaco, ...) dans la MRC mais aucune n'a voulu participer au programme par manque d'espace de stockage, selon les informations reçues.

Du fait des espaces requis pour l'entreposage, la RIDT pourrait mettre en place actuellement deux dépôts, soit un à l'écocentre secteur Dégelis et un dans le secteur Squatec.

Les deux autres écocentres de la RIDT ne disposent pas assez d'espace (secteur Cabano et secteur Pohénégamook) mais des dépôts pourraient être mis en place dans ces secteurs à d'autres endroits, selon la volonté du milieu. Agri-Récup fournira à la RIDT des rouleaux de gros sacs plastiques vides qui les donnera aux agriculteurs selon leurs besoins.

Les agriculteurs qui souhaitent participer devront :

- trier et enlever le maximum de débris des sacs en les secouant
- placer chaque type de plastique dans des sacs séparés
  - pellicules pour ensilage
  - toiles pour ensilage et sacs-silos
  - gros sacs de vrac (entre 100 kg et 1 000 kg)
  - petits sacs (moins de 100 kg)
  - ficelles / cordes
  - filets
- inscrire le nom de leur ferme sur les sacs
- apporter les sacs de matières au point de dépôt et les déposer dans les bons enclos

Suite aux discussions avec des agriculteurs et l'UPA Témiscouata, et quand les différents dépôts seront choisis et autorisés par Agri-Récup, la RIDT pourra débiter le projet.

**c) Entreposage et traitement des résidus domestiques dangereux**

La RIDT a reçu un avis de non-conformité par le MELCC pour ne pas avoir entreposé de la bonne manière des contenants de matières dangereuses à l'écocentre secteur Squatec. Le constat date du 23 juin 2022 et la situation avait été réglée dès le lendemain par la RIDT.

Des quantités très importantes de résidus domestiques dangereux sont apportées dans les 4 écocentres. Or, le seul fournisseur accrédité par le gouvernement, Laurentides Ressources,

n'arrive jamais à vider les stocks entreposés car l'usine de traitement ne suffit pas à la demande provinciale. La RIDT est donc prise avec des surplus de résidus dangereux. La période hivernale plus calme devrait permettre d'envoyer tous ces surplus.

8) **VARIA**

Aucun point au varia.

9) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 16 novembre 2022
- Mercredi 21 décembre 2022

10) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Linda Lévesque de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2022-1662**

---

Claude H. Pelletier, Président

---

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier